

PROCES VERBAL DU CCAS DU 29 OCTOBRE 2018 VALANT COMPTE RENDU DE SEANCE

Réunion du bureau du CCAS à 20 H 30.

Date de la convocation : 22 octobre 2018

Présents : 9 R. MASSEBEUF, J. CAMOIN, N. MACIEJEWSKI, Y. VIALLE, C. GRIFFON, C. PARGOIRE, D. LAFONT, N. VITIELLO, R. ROVARIS

Absentes : 2 B. BONNEFOI, L. CLAUZIER

Procurations : 0

Secrétaire de séance : D. LAFONT

1/OBJET : Attribution d'aide sociale

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décident** d'attribuer une aide financière de cent euros (100 €) à une personne de la commune à imputer sur ses dettes de loyer. Cette somme sera versée directement à la Trésorerie d'Aubenas qui se chargera de l'affecter sur les impayés.
- **précisent** que les membres du CCAS feront le point sur la situation de cette personne dans 6 mois ;
- **précisent** que cette somme sera imputée sur le budget 2018 du CCAS au compte 6561 (secours d'urgence).

2/OBJET : Bilan de la fête des enfants du dimanche 16 septembre 2018

Cette année encore, cette fête fut une belle réussite.

La vente des gâteaux et la buvette ont rapporté la somme de 210.20 €.

Suite au lâcher de ballons, un ballon a été retrouvé à ST ETIENNE DE BOULOGNE, un deuxième à ALISSAS.

Pour les prochaines éditions de cette fête, il serait opportun d'apporter quelques améliorations :

- . les goûters offerts aux enfants pourraient être plus respectueux de l'environnement (jus de fruits frais, centrifugeuse.....), bonbons servis dans des sachets en papier, bonbons sans colorant.....
- . fixer un budget plus précis pour l'achat des jeux pour la pêche à la ligne (jeux de meilleure qualité...)
- . se procurer un « vrai » jeu de pêche aux canards (se rapprocher des membres de l'amicale laïque pour leur demander s'ils disposent de ce matériel)
- . activité de course en sac sur le stade (se renseigner où trouver des sacs ?)
- . activité corde à tirer aux deux extrémités (cette activité pourrait aussi convenir aux adultes venus accompagner leurs enfants)
- . contacter l'association « Le 07 qui prend » qui a organisé la première édition du festival du jeu à AILHON et qui pourrait proposer des jeux pour la fête des enfants.
- .pour l'édition 2019 : prévoir d'organiser cette fête plutôt le **samedi** que le dimanche ?

3/OBJET : Préparation du Noël des personnes âgées du dimanche 2 décembre 2018

Le Maire rappelle la délibération du bureau du CCAS du 23 mars 2015 relevant l'âge minimum des bénéficiaires du Noël des Aînés. Pour cette année 2018 l'âge minimum est de 67 ans.

1 - Repas de Noël du 2 décembre 2018 :**1.1 – Choix du traiteur :**

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide** de retenir la proposition du restaurant « Au PETIT MOULIN » de LUSSAS pour le repas de Noël au prix **de 21 € par repas** ;
- **charge** Mme Josiane CAMOIN de négocier au mieux les prestations servies.

1.2 – Prix du repas pour les non ayant droits :

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- fixe le prix du repas pour **les non ayant droits à 28 € par personne** (et ceci quel que soit le lieu de résidence).
- précise que le nombre de places pour le repas est limité à 130.

2 – Bons d'achat 2018 :

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- offre la possibilité aux personnes âgées ne venant pas au repas de bénéficier d'un **bon d'achat d'une valeur de 21 €** ;
- précise que les bons d'achats seront à utiliser en une seule fois auprès du **supermarché CASINO**, et ce avant le 31 décembre 2018.

Repas du CCAS – Quelques précisions :

- Mises en place des tables et chaises, décoration de la salle, mise en place du sapin de Noël : samedi 1^{er} décembre à 15 h à la salle polyvalente.
- Rendez-vous dimanche 2 décembre à 11 h 00 pour la finalisation de l'installation, la réception du traiteur, la préparation de l'apéritif.
Un appel aux bonnes volontés est lancé pour la mise en place (samedi après-midi et dimanche matin).
- En ce qui concerne les bons d'achat (pour 2019 réfléchir à l'opportunité de pouvoir se rendre dans d'autres commerces de la commune que CASINO).

4/OBJET : Activités proposées aux jeunes nés entre 2000 et 2005

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2013 une activité est proposée aux jeunes gens âgés entre 13 et 18 ans.

Pour cette année 2018, le Maire propose d'offrir aux jeunes nés entre 2000 et 2005, soit :

- une place de cinéma
- une place au bowling
- une place au laser-Game
- une place à la piscine couverte « L'HIPPOCAMPE »

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide d'offrir aux jeunes nés entre 2000 et 2005, au choix de chacun, soit :
 - . une place de cinéma
 - . une place au bowling
 - . une place au laser-Game
 - . une place à la piscine couverte « L'HIPPOCAMPE »
- charge le Maire d'organiser les modalités d'inscription et de distribution des places offertes.

Activités ADOS – Quelques précisions : Pour 2019, se renseigner auprès du centre aquatique du domaine des Pommiers à Villeneuve de Berg.

5/OBJET : Subvention FNATH (Association des accidentés de la vie)

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention de la FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés). Il précise que cette association apporte son soutien à plusieurs habitants de la commune.

Le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide de verser une subvention de 100 € à l'association FNATH pour cette année 2018 ;
- dit que cette somme sera imputée sur le budget 2018 du CCAS au compte 6574.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

↳ R. ROVARIS émet l'idée de recenser, par le biais du CCAS, les personnes sensibles qui pourraient bénéficier d'une aide lors de la mise en place du plan CANICULE ou du plan GRAND FROID. Une visite à domicile permettrait de faire connaissance et recenser les besoins. La population pourrait être sensibilisée à cette démarche lors d'un article dans une prochaine édition du bulletin trimestriel.

↳ N. VITIELLO fait remarquer que lors des cérémonies des vœux du Maire, certains jeunes sportifs de la commune ont été mis à l'honneur. Elle trouve dommage que les jeunes diplômés ou les jeunes qui se sont distingués dans d'autres disciplines que le sport ne bénéficient pas de la même attention. Monsieur le Maire explique que la Mairie n'est pas informée des réussites aux examens ou autres.... Ne pas hésiter à faire remonter en Mairie ces informations.

↳ Lundi 12 novembre 2018 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

↳ Lundi 19 novembre 2018 à 18 h 00 dans la salle de la Mairie : réunion publique pour la présentation du projet d'aménagement du Centre Bourg (ex terrains consorts TOURVIEILLE).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05.

**Le Maire,
Président du CCAS,
Richard MASSEBEUF**

